

LES PARTENAIRES DU LABEL

Un dispositif innovant accessible aux entreprises de toutes tailles de tous secteurs d'activité.

1er label territorial pour l'emploi en France, Empl'itude distingue les bonnes pratiques et les progrès des entreprises en faveur de l'emploi et des ressources humaines.

Empl'itude valorise la contribution importante des entrepreneurs et réseaux d'entreprises socialement responsables humainement solidaires, économiquement intelligentes.

Les apports du Label :

- Un outil de management
- Un outil d'accompagnement au changement
- Une image valorisée et une attractivité de votre entreprise renforcée sur le territoire
- Un partenariat élargi

Avec Empl'itude, l'entreprise démontre qu'elle est au cœur de la redynamisation de l'emploi sur son territoire. Le label construit avec l'AFNOR a été créé par le PLIE de Marseille Provence Métropole.

Contacts

Le label Empl'itude est animé par SAGACITE.

Contactez-nous : SAGACITE
Immeuble Le Vinci
2, Place Alexandre Farnèse
84 000 AVIGNON
Tél : 04 32 75 10 80
Fax: 04 32 75 10 89
Mail : contact@sagacite.asso.fr
Site : www.sagacite-plies.fr



LA SOCIETE AVANCE, MON ENTREPRISE AUSSI



EMPL'ITUDE

Le label Empl'itude valorise les entreprises qui s'engagent, dans le champ de l'emploi et des ressources humaines.

Il traduit les valeurs d'une entreprise, de ses dirigeants, et de ses collaborateurs.

Il traduit une vision moderne de l'entreprise, ouverte sur son environnement, soucieuse des hommes et des femmes, consciente de son rôle dans la qualification du territoire

QU'EST-CE QU'EMPL'ITUDE

Empl'itude est le 1^{er} label RSE territorial en France initié par le PLIE de Marseille en 2008.

Empl'itude valorise les actions et les bonnes pratiques des entreprises en matière d'emploi et de Ressources Humaines autour de 3 Axes:

● Premier axe :

Les actions relatives à l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi, étudiants ou scolaires.

● Deuxième axe :

Les actions relatives à l'accompagnement des nouveaux salariés dans l'entreprise et au maintien dans l'emploi.

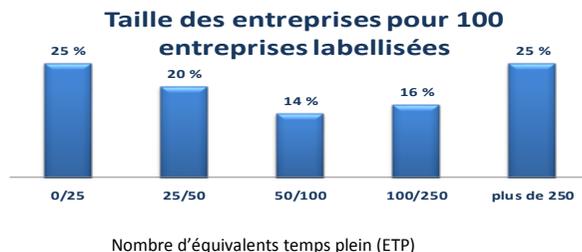
● Troisième axe :

Les actions relatives à la diffusion des bonnes pratiques auprès des professionnels, que ce soit en interne ou en externe

Une première expérience Marseillaise

Un Label territorial en faveur de l'emploi. Complémentaire des outils nationaux tels que la Charte de la diversité ou de l'égalité professionnelle.

Un Label accessible à toutes entreprises, de toutes filières, de toutes tailles.



EMPL'ITUDE A VOTRE PORTEE

Maintenant sur votre territoire...

Etape 1 : Retirer votre dossier de candidature

Demande par courriel auprès de SAGACITE :

contact@sagacite.asso.fr

Etape 2 : Bénéficier d'un diagnostic et d'un accompagnement

SAGACITE réalise un diagnostic de votre entreprise sur les trois axes de labellisation, identifie les points forts et les pistes d'amélioration, élabore des recommandations d'actions.

SAGACITE vous appuie dans le montage du dossier de candidature, d'un plan d'actions pour faire progresser vos pratiques au regard des critères de labellisation, dans les domaines de la formation, du management, de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences...

Etape 3 : Déposer le dossier de candidature

Le dossier de candidature est remis à SAGACITE.

Etape 4 : Suivre le dossier de candidature

Après instruction par SAGACITE, le dossier est évalué, selon les critères de motivation, moyens et exemplarité, par un comité technique composé de représentants économiques et institutionnels.

Etape 5 : Recevoir le label pour 3 ans

A partir des dossiers de candidature et de la grille de notation remplie par le comité technique, un avis est rendu :

Cet avis peut être favorable avec production d'une attestation de labellisation, ou réservé avec proposition d'actions correctives à l'entreprise.

